ARRÊTÉ 2024-ELE-FSEG-08





PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Des élections partielles des représentantes et des représentants du collège B des personnels au conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

- VU le code de l'éducation;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023;
- VU les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion approuvés en séance du conseil d'administration du 16 décembre 2022;
- VU la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC);
- le calendrier électoral pour le renouvellement partiel des représentants du collège B des personnels au conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC);
- VU l'arrêté portant modalités des élections pour le renouvellement partiel des représentants du collège B des personnels au conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU l'arrêté portant recevabilité des candidatures pour l'élection partielle des représentants du collège B des personnels au conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC);
- VU l'avis du comité électoral consultatif en date du 17 octobre 2024 ;
- VU la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé par le bureau de vote le mardi 17 décembre 2024 ;
- VU les procès-verbaux de déroulement et de dépouillement;



ARTICLE 1:

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) proclame les résultats du scrutin suivant:

Collège	В
Siège à pourvoir	1
Inscrits	27
Votants	10
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	10
Taux de participation électorale	37 %

A obtenue:

Candidate	Total voix	Siège	Total siège
Zineb ABIDI	10	1	1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalidé Fraternité



ARRÊTÉ 2024-ELE-FSEG-08

PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Des élections partielles des représentantes et des représentants du collège B des personnels au conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences économiques et de gestion de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Est élue :

Zineb ABIDI (collège B)

ARTICLE 2:

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 18 décembre 2024

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ